

BREDERODE
Société anonyme
32 Boulevard Joseph II à 1840 Luxembourg
RCS B 174.490

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 10 mai 2017

La séance est ouverte à quatorze heures trente minutes, au siège social.

Elle est présidée par Monsieur Pierre VAN DER MERSCH, président du conseil d'administration.

Le président désigne comme scrutateurs Messieurs Christophe CROONENBERGHS et Bruno TOYE, et comme secrétaire Maître Henri CULOT.

Monsieur Michel DELLOYE est excusé. Messieurs Bruno COLMANT, Luigi SANTAMBROGIO et Axel VAN DER MERSCH, administrateurs, complètent le bureau.

Monsieur Amir CHAKROUN, représentant de la société Mazars Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé, est excusé.

Les actionnaires présents ou leur mandataire ont signé la liste des présences, annexée au présent procès-verbal. Lorsqu'un actionnaire est représenté à l'assemblée en vertu d'une procuration, l'original de celle-ci annexée à la liste des présences.

Le président constate, d'après la liste des présences, que sont présents ou valablement représentés, 18 actionnaires possédant ensemble 17.321.300 actions, soit 59,11 % du nombre total des actions.

Le Président dépose sur le bureau une copie de la convocation déposée au Recueil Electronique des Sociétés et Associations le 27 mars 2017 et enregistrée sous le numéro L170048300 et du journal *Luxemburger Wort* du 7 avril 2017 (p. 70) contenant l'avis de convocation à l'assemblée, ainsi qu'un exemplaire du rapport financier annuel contenant les états financiers individuels (IFRS), du rapport de gestion contenant les comptes statutaires, de la déclaration de gouvernance d'entreprise de la société au 31 décembre 2016 et de l'avis du conseil d'administration sur les propositions de renouvellement de mandats d'administrateurs. Il invite les scrutateurs à parapher ces documents. Les administrateurs et le réviseur d'entreprises agréé ont été convoqués.

L'avis de convocation ainsi que le rapport financier annuel, le rapport de gestion, la déclaration de gouvernance d'entreprise de la société au 31 décembre 2016 et l'avis du conseil d'administration sur les propositions de renouvellement de mandats d'administrateurs ont été mis en ligne sur le site internet de Brederode à dater du 7 avril 2017.

Aucun actionnaire n'a requis l'inscription de sujets à traiter à l'ordre du jour ni déposé des propositions de décision concernant des sujets à traiter inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour ni posé des questions par écrit.

L'assemblée constate qu'elle est dès lors régulièrement constituée pour délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion relatif aux comptes annuels statutaires de l'exercice 2016
2. Rapport financier annuel contenant le rapport de gestion relatif aux états financiers individuels (IFRS) de l'exercice 2016
3. Déclaration de gouvernance d'entreprise de l'exercice 2016
4. Rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels statutaires et sur les états financiers individuels de l'exercice 2016
5. Approbation des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2016

Proposition de décision : « *L'assemblée générale approuve les comptes annuels de la société au 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 15 mars 2017.* »

6. Distribution et affectation du résultat

Proposition de décision : « *L'assemblée générale approuve l'imputation de la perte de l'exercice sur le résultat reporté.* »

Proposition de décision : « *L'assemblée générale approuve la distribution d'un montant brut de € 0,77 par action, qui sera prélevé du compte 'Primes d'émission'.* »

7. Décharge aux administrateurs de la société

Proposition de décision : « *Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2016.* »

8. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Proposition de décision : « *L'assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Bruno Colmant comme administrateur indépendant, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.* »

Proposition de décision : « *L'assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Michel Delloye comme administrateur indépendant, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.* »

9. Rapport de rémunération et rémunération des administrateurs

Proposition de décision : « *Par un vote consultatif, l'assemblée générale approuve (i) le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise, (ii) la politique de rémunération adoptée par le conseil d'administration et (iii) les montants des rémunérations indiquées dans le rapport de rémunération.* »

Proposition de décision : « *L'assemblée générale fixe, pour l'exercice 2017, le montant maximal global de la rémunération à verser aux administrateurs, à charge de Brederode S.A., à € 26.000.* »

10. Décharge au réviseur d'entreprises agréé de la société

Proposition de décision : « *Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge au réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2016.* »

11. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé de la société

Proposition de décision : « *L'assemblée générale renouvelle le mandat de Mazars Luxembourg, Cabinet de révision agréé, dont le siège social est établi à 2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 159.962, représenté par Monsieur Amir Chakroun, pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.* »

*

* *

1. Rapport de gestion relatif aux comptes annuels statutaires de l'exercice 2016

Le rapport écrit du conseil d'administration a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de ce rapport.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant le rapport écrit et présentant notamment les comptes statutaires.

2. Rapport financier annuel contenant le rapport de gestion relatif aux états financiers individuels (IFRS) de l'exercice 2016

Le rapport écrit du conseil d'administration a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de ce rapport.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant le rapport écrit et présentant notamment les états financiers individuels (IFRS).

3. Déclaration de gouvernance d'entreprise de l'exercice 2016

La déclaration de gouvernance d'entreprise a été portée à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de cette déclaration.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant la déclaration de gouvernance d'entreprise.

Les administrateurs répondent aux questions posées oralement par les actionnaires, pendant l'assemblée, sur les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

4. Rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels statutaires et sur les états financiers individuels de l'exercice 2016

Le rapport écrit du commissaire a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture de ce rapport.

5. Approbation des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2016

Ces comptes statutaires présentent un total du bilan de de 916.763.168,84 (€ 937.392.673,40 au 31 décembre 2015). Le compte de résultat fait état d'une perte de l'exercice de € 193.970,56 (perte de € 183.491,00 au 31 décembre 2015).

Les états financiers individuels présentent un total du bilan de 1.705.920.810 (€1.554.770,08 au 31 décembre 2015, *pro forma*) et un résultat de l'exercice de € 171.586.265 (€ 239.105,98) au 31 décembre 2015, *pro forma*).

Le conseil d'administration propose d'approuver les comptes annuels de la société au 31 décembre 2016 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale approuve les comptes annuels de la société au 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 15 mars 2017.

6. Distribution et affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'imputer la perte de l'exercice sur le résultat reporté.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale approuve l'imputation de la perte de l'exercice sur le résultat reporté.

Le conseil d'administration propose de distribuer un montant brut de € 0,77 par action, qui sera prélevé du compte 'Primes d'émission'.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale approuve la distribution d'un montant brut de € 0,77 par action, qui sera prélevé du compte 'Primes d'émission et primes assimilées'.

7. Décharge aux administrateurs de la société

Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2016.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- Cette résolution est adoptée.

8. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Monsieur Bruno Colmant comme administrateur indépendant, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020. Les actionnaires ont pris connaissance de l'avis écrit du conseil d'administration et renoncent à entendre la lecture de cet avis.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- Monsieur Bruno Colmant est nommé administrateur indépendant de la société, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Monsieur Michel Delloye comme administrateur indépendant, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020. Les actionnaires ont pris connaissance de l'avis écrit du conseil d'administration et renoncent à entendre la lecture de cet avis.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.311.262	CONTRE 10.038	ABSTENTIONS 0

- Monsieur Michel Delloye est nommé administrateur indépendant de la société, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.

9. Rapport de rémunération et rémunération des administrateurs

Le rapport de rémunération a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. Il est commenté oralement par le président du conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- Par un vote consultatif, l'assemblée générale approuve (i) le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise, (ii) la politique de rémunération adoptée par le conseil d'administration et (iii) les montants des rémunérations indiquées dans le rapport de rémunération.

Le conseil d'administration propose de fixer la rémunération des administrateurs, à charge de Brederode S.A., à un montant de € 26.000. Ceci concerne la rémunération des administrateurs indépendants.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale fixe, pour l'exercice 2017, le montant maximal global de la rémunération à verser aux administrateurs, à charge de Brederode S.A., à € 26.000.

10. Décharge au réviseur d'entreprises agréé de la société

Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge au réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2016.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- Cette résolution est adoptée.

11. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé de la société

Sur avis positif du comité d'audit, de gouvernance et des risques, le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Mazars Luxembourg, Cabinet de révision agréé, dont le siège social est établi à 2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 159.962, représenté par Monsieur Amir Chakroun, pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
POUR 17.321.300	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- Mazars Luxembourg est nommé réviseur d'entreprises agréé de la société, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures dix-sept minutes.

Lecture faite du projet à l'assemblée, le président et les membres du bureau signent le présent procès-verbal. Aucun actionnaire ne demande de signer le procès-verbal.

[Signatures à la page suivante]

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2017.

Pierre VAN DER MERSCH

Bruno COLMANT

Luigi SANTAMBROGIO

Axel VAN DER MERSCH

Christophe CROONENBERGHS

Bruno TOYE

Henri CULOT